

PROGRAMME LIFE+ DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Le programme LIFE+ de la Commission européenne cofinance le projet PHOSTER.

Le programme LIFE+ est l'instrument financier de l'Union européenne pour l'environnement. Son objectif général est de contribuer au développement et au déploiement de la politique et de la législation environnementale de l'UE par le co-financement de projets pilotes ou démonstrateurs à forte valeur ajoutée européenne.



Pour en savoir plus sur LIFE-PHOSTER :
www.life-phoster.eu
Contact : info@life-phoster.eu

4 PARTENAIRES IMPLIQUÉS DANS LE PROJET

ArcelorMittal Maizières
Research S.A., France
(Coordination)



Advanced Coatings &
Construction Solutions SCRL,
Belgique



ArcelorMittal Construction,
France



Commissariat à l'Énergie
Atomique et aux Énergies
Alternatives, France



LE GROUPE GET

PHOSTER

PHOTOvoltaic STEEL Roof

Un projet de recherche visant à développer une
toiture métallique solaire universelle

Couverture métallique active intégrée au bâti (BIPV),
autoconnectée issue de technologies et procédés novateurs



Le projet **PHOSTER** concerne le **développement** d'un élément de toiture **photovoltaïque intégré au bâtiment (BIPV) hautement efficace et conçu de manière écologique. Il vise à démontrer** un procédé de fabrication innovant et plus écologique. Le projet entend participer fortement au développement et à la mise en valeur de l'énergie solaire et aborder le problème environnemental du changement climatique.

Un **prototype** d'une nouvelle enveloppe de couverture métallique solaire universelle **sera conçu**, fabriqué, installé et suivi au cours des 4 années que dure le projet.

5 OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

Afin de soutenir la poursuite du développement de l'énergie solaire et de limiter autant que possible son impact environnemental, cinq objectifs environnementaux sont définis.

- 1 Au moins 30 % **de réduction du potentiel de réchauffement planétaire (PRP)** par rapport à un système utilisant un module photovoltaïque cadré sur un toit métallique.
- 2 **Une réduction de 15% de l'empreinte carbone** et de la **consommation d'énergie primaire** pour la fabrication des modules cuivre-indium-gallium-sélénium (CIGS)
- 3 **Une augmentation de 1,5% de l'énergie produite kWh/kWc**
- 4 **Une réduction** de l'utilisation de matériaux rares et toxiques, dont la substitution du **cadmium**
- 5 **La recyclabilité d'au moins 85%** (en poids) de l'enveloppe de toiture BIPV

